

C'EST DÉCIDÉ,

Vous vous lancez, soyez rassuré·e :
vous n'êtes pas seul·es !

Un accompagnement technique vous sera proposé,

à la fois pour la création de l'espace, mais aussi pour la végétalisation :
conseils de plantation, ateliers, dons de plantes, documentation...

Votre projet devra s'inscrire dans une démarche respectueuse
de l'environnement et respecter la Charte du jardinier urbain :

- Entretien régulier,
- Nature des plantations...

INFORMATIONS :

📄 www.strasbourgcapousse.eu

CONTACT :

✉ strasbourgcapousse@strasbourg.eu

☎ +33 (0)3 68 98 87 47

📘 [Strasbourg.ca.pousse](https://www.facebook.com/strasbourg.ca.pousse)

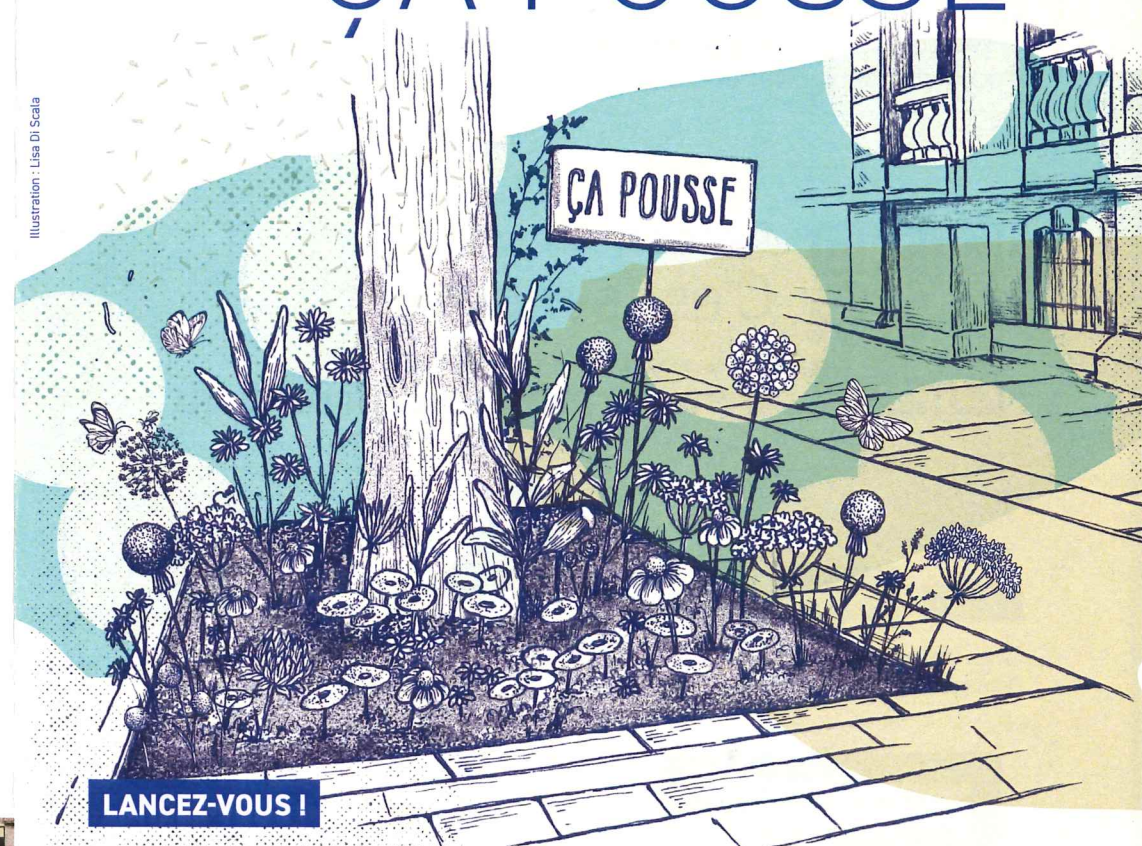
#STRASBOURGCAPOUSSE



Illustration : Lisa Di Scala

Crédits photos : Elyxandro Cegarra, Jérôme Dorket

STRASBOURG ÇA POUSSE



LANCEZ-VOUS !

Faites de la ville votre coin de nature

STRASBOURG ÇA POUSSE



Qu'est-ce que c'est ?

La Ville de Strasbourg invite depuis 2017 ses habitant·es et ses commerçant·es à **jardiner l'espace public** afin d'embellir la rue, d'accueillir la biodiversité, d'infiltrer l'eau de pluie...



Déposer un projet ?
C'est simple !

Tout se passe en ligne, sur le site dédié :

www.strasbourgcapousse.eu

3 CATÉGORIES AU CHOIX :

PIED(S) D'ARBRE(S) :

Fleurissement d'un ou de plusieurs pied(s) d'arbre(s).

TROTTOIRS :

Déminéralisation d'un espace sur le trottoir... mais aussi installation de pot(s).

FAÇADES :

Déminéralisation en pied de façade pour faire monter des grimpantes.



ÉTAPE 1

Envie de jardiner ?

Faites votre choix.
Déposez **votre demande**.



ÉTAPE 2

Démarrage du projet, les services de la Ville **vous accompagnent**.



ÉTAPE 3

Les services de la Ville prennent en charge **l'aménagement initial**.



ÉTAPE 4

Pour l'achat des plantes, leurs plantations et l'entretien, **c'est à vous de jouer !**

